

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

### PARTIE NON OFFICIELLE

## Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince vient de s'installer avec Sa maison au château de Marchais où se prépare une intéressante cérémonie.

Le Prince Charles avait entrepris, vers les dernières années de sa vie, la construction d'une nouvelle école pour le village ; celle-ci a été finie par le Prince Albert, et son inauguration va se faire.

Il y aura bientôt un demi-siècle que Notre Famille Princièrè a établi sa résidence à Marchais où Elle s'est occupée avec une grande sollicitude de la population. Trois générations de Princes et de Princesses y ont déjà laissé l'impérissable souvenir de leur bienfaisance.

Et la mort, en surprenant le Prince Charles au Château de Marchais, a revêtu cette résidence d'un caractère historique désormais fixé dans l'histoire de la Principauté.

La rentrée solennelle des Tribunaux aura lieu mardi prochain 18 octobre. La messe du Saint-Esprit sera célébrée, comme de coutume, à la Cathédrale.

La messe du Saint-Esprit, pour la rentrée des écoles communales a eu lieu hier matin dans les trois paroisses. Le Comité de l'Instruction publique et MM. les Inspecteurs des écoles assistaient à celle de la cathédrale qui a été dite par M<sup>r</sup> Ramin.

Samedi matin, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis, a été célébré le mariage de M. Adolphe Blanchy, attaché au Secrétariat des Commandements de Son Altesse Sérénissime, avec M<sup>lle</sup> Ketty de Loth, fille de M. le Ch<sup>er</sup> de Loth, adjoint au maire de Monaco.

A dix heures et demie, M. Hector Otto a présidé à l'union civile, qu'il a fait suivre d'une allocution de félicitations pour les nouveaux époux et pour leurs familles.

La cérémonie religieuse a eu lieu à 11 heures et demie à la Cathédrale de Monaco. La musique de la Société Philharmonique, dont M. le Ch<sup>er</sup> de Loth est président, était groupée à côté du porche de l'église.

Les témoins du mariage étaient, pour M. Adolphe Blanchy, M. le docteur Coulon, premier médecin de Son Altesse Sérénissime, et M. le Ch<sup>er</sup> J. Marquet ; pour M<sup>lle</sup> Ketty de Loth, M. Poilroux, président de Chambre à la Cour d'appel de Grenoble, et M. le lieutenant Bertholier, du 24<sup>e</sup> bataillon alpin.

M. le Comte d'Adhémar de Lantagnac, lieutenant aux Gardes d'honneur, avait été délégué pour représenter S. A. S. le Prince à la cérémonie religieuse.

Étaient également au nombre des invités formant le cortège nuptial, tous les parents des deux jeunes mariés, à l'exception de M. Jean Blanchy,

S.-Secrétaire des Commandements du Prince, retenu par ses fonctions au château de Marchais ; M. le Colonel d'Etat-Major Bellando de Castro ; M. Glaize, Consul de France ; M. le Commandant et M<sup>me</sup> Jeannet ; M. le Lieutenant et M<sup>me</sup> Bertholier ; M. le Ch<sup>er</sup> Donnève de Martinaud ; M. et M<sup>me</sup> Tamburini ; MM. Louis et Auguste Blot ; M. le Capitaine et M<sup>me</sup> Laugier ; M. le Ch<sup>er</sup> Jean Plati, Capitaine de la Garde d'honneur ; M. Ernest Plati et M<sup>lle</sup> Thérèse Plati ; M. Joseph Blanchy et M<sup>lle</sup> Charlotte Blanchy ; M. le Chevalier et M<sup>me</sup> Joseph Marquet ; M. Jean Marquet ; M. Barraja ; M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Olivier ; M. Henri Olivier ; M. Ajani ; M<sup>me</sup> Treppoz ; M. et M<sup>me</sup> Berthier ; M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Heim ; M. et M<sup>me</sup> Roux ; M. Fuhrmeister, attaché au Secrétariat des Commandements ; M. Botta et M<sup>lles</sup> Marie et Marie-Louise Botta ; M. Louis Crovetto ; M. Cruzel ; M. Florence ; M. G. Bérenger.

S. Exc. M. le Gouverneur Général, se trouvant indisposé, s'était fait excuser et représenter par le Chevalier Jolivot, Conseiller d'Etat. Nous avons encore noté la présence, à la bénédiction nuptiale, de M. le Président du Tribunal Supérieur et de M<sup>me</sup> de Lattre ; M. le baron de Rolland, Avocat Général ; M. le Colonel Commandant Supérieur et M<sup>me</sup> la comtesse de Christen ; M. le Commandant du Palais, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Jeanmaire ; M. le Commandant Belon ; M. Messié, M. Mareschal ; M. Bourguignon, Trésorier Général ; M. le Juge de Paix et M<sup>me</sup> de Villeneuve ; M. l'Inspecteur des Travaux Publics, M<sup>me</sup> et M<sup>lles</sup> Feuillerade ; M. et M<sup>me</sup> Noghès ; M. le comte du Pont l'Abbé de Coataudon ; M. et M<sup>me</sup> Wicht ; M. Fillhard ; M. l'Ingénieur Cabirau ; M. et M<sup>me</sup> Bardolet ; M. et M<sup>me</sup> Lucien Barbarin ; M. Reymond ; M. Lucien Bellando de Castro ; MM. les lieutenants Girtler, Capella et Lacombe ; MM. Vincent et Fernand Plati ; M<sup>me</sup> Gueirard ; M. et M<sup>me</sup> Jules Méry ; M. Milon de Peillon ; M. Jules Michel, etc.

M<sup>r</sup> Ramin, qui officiait, a prononcé un éloquent discours au cours duquel il a transmis aux jeunes époux la bénédiction pontificale qui leur était envoyée par le Saint-Père. Pendant la messe qui a suivi, divers morceaux de musique et de chant ont été remarquablement interprétés par M. Borghini, violoncelliste ; M. Blanc, violoniste ; M<sup>lle</sup> Orenco ; M. Boggiano et la maîtrise de la Cathédrale, sous la direction de M. Bellini, maître de chapelle. La Société Philharmonique, dirigée par M. Schwentzer, a également exécuté plusieurs morceaux de musique religieuse. A l'issue de cette solennelle cérémonie, tous les assistants ont défilé dans la sacristie pour apporter leurs vives et sincères félicitations aux nouveaux mariés et à leurs parents.

Les invités se sont ensuite rendus à l'hôtel de Paris où un très beau déjeuner de soixante couverts a été servi. M. et M<sup>me</sup> Adolphe Blanchy ont quitté la Principauté accompagnés, en leur voyage de noces, par les vœux de bonheur de tous leurs amis.

Dimanche, le Sport Vélocipédique Monégasque s'est rendu en excursion à Grasse, en empruntant

le chemin de fer du Sud, de Nice à Magagnosc. Les membres du Vélo Sport Grassois étaient venus à leur rencontre dans cette localité, et la rentrée à Grasse s'est effectuée aux accents de la fanfare du S. V. M. et aux applaudissements de la foule.

Un vermouth a été offert par le Vélo Sport aux cyclistes monégasques, puis à midi un banquet a eu lieu au restaurant du Casino.

Au dessert, M. Hugues, vice-président du Vélo Sport, a parlé des liens amicaux qui unissent les deux Sociétés et a bu à la prospérité du S. V. M. M. Gendre, remplaçant M. Gallerand, empêché, a remercié la Société Grassoise de la réception faite au Sport Monégasque et a porté la santé du V. S. G.

Le retour s'est effectué par la belle route du Rouret et Villeneuve-Loubet, et nos cyclistes étaient à Monaco à 8 heures, enchantés de cette belle journée.

Une cérémonie religieuse pour la prise de costume d'une postulante sera célébrée le samedi 15 octobre, à 2 heures de l'après-midi, sous la présidence de S. G. M<sup>r</sup> l'Evêque, à la chapelle des religieuses Carmélites de Monaco.

ACTE DE PROBITÉ. — Le nommé Armand Honoré, cireur au restaurant de Provence, ayant trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une somme de 3 livres en billets de banque italiens et une photographie, s'est empressé de remettre sa trouvaille au Commissariat de Police.

Un grave accident du travail s'est produit hier lundi, vers 3 heures de l'après-midi, à la villa Iris, à Monte Carlo. Un ouvrier peintre, le nommé Auguste Antonini, de nationalité italienne, était en train de poser des carreaux au ciel ouvert de l'escalier, lorsque l'échelle qu'il avait posée sur le haut de l'escalier glissa tout à coup. Le malheureux fut précipité dans la cage d'escalier et, relevé dans un pitoyable état, fut transporté sans connaissance à l'hôpital, où il a reçu aussitôt les soins de M. le docteur Pontremoli. Le blessé, qui n'a pas encore repris connaissance, est dans un état très grave.

### CHEMINS DE FER DE PARIS À LYON ET À LA MÉDITERRANÉE

Depuis le 5 octobre, la Compagnie du chemin de fer P. L. M. a mis en marche les trains 7 bis de Paris à Vintimille et 10 bis, de Vintimille à Paris, destinés à doubler les trains 7 et 10, à raison de l'encombrement des voyageurs.

A l'occasion de la fête de la Toussaint, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés du 28 octobre au 2 novembre inclus, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 novembre.

SUR LE LITTORAL

M. le comte de Chambrun quittera Paris ces jours-ci pour venir s'installer dans sa magnifique villa de Saint-Maurice, à Nice.

La Société des Courses de Nice vient de fixer les dates des grandes réunions internationales annuelles qui auront lieu cet hiver sur l'hippodrome du Var.

Les courses de steeple-chase et de haies sont fixées aux 13, 16, 19, 22 et 26 janvier ; les courses plates aux 16 et 19 mars.

L'inauguration du Grand-Séminaire, édifié sur le côteau boisé de Cimiez, a eu lieu hier lundi, sous la présidence de M<sup>r</sup> Chapon, évêque de Nice. Le nouvel édifice très monumental est merveilleusement situé au milieu des oliviers, dans un site admirable.

Au cours de la grand'messe qui a suivi la bénédiction, M<sup>r</sup> Chapon a prononcé une éloquente allocution.

L'après-midi a eu lieu un salut solennel auquel assistaient les entrepreneurs et les ouvriers. Ces derniers ont ensuite été invités par M<sup>r</sup> Chapon à prendre part à un lunch qui a clôturé cette charmante fête.

Lettre de Paris

Paris, 10 octobre.

Au début de l'hiver, une question se pose qui intéresse tous les Parisiens. Je veux parler de l'heure où finissent les spectacles. Cette heure est de plus en plus tardive. Autrefois, les théâtres représentaient des pièces très longues en quatre ou cinq actes, qui étaient précédées d'une ou deux pièces en un acte, et cependant ils s'arrangeaient pour renvoyer les spectateurs à onze heures et demie. Aujourd'hui, les comédies et les vaudevilles ne comportent généralement que trois actes, et jamais le rideau n'est baissé avant minuit. Le temps de passer au vestiaire, de suivre la foule qui s'écoule lentement, de joindre sa voiture, on n'est rentré chez soi qu'à une heure du matin. Les recettes s'en ressentent et les directeurs s'en plaignent en rejetant la faute de cet état de choses sur l'heure tardive du diner.

— Vous voulez, disent-ils, que nous fermions nos portes de bonne heure, et vous nous obligez à les ouvrir de plus en plus tard ! Quand nous affichons une pièce pour huit heures, à huit heures et demie, la salle est vide ; elle ne commence à s'emplier que vers neuf heures. Soyez logiques avec vous-mêmes. Modifiez le moment de votre diner, si vous désirez que nous avancions la fin de notre spectacle.

Nous sommes forcés d'avouer que l'argument ne manque pas de valeur. Il est certain qu'un fatal penchant nous entraîne à reculer sans cesse l'instant de nous mettre à table. Les diners priés, qui commençaient jadis à sept heures, sont portés à huit heures et, dans quelques maisons, à huit heures et demie. Les diners intimes ont suivi la même pente. A quelles causes faut-il attribuer cette habitude ? Est-ce au départ tardif des courriers, les dernières levées de la poste, qui se faisaient naguère à quatre heures, ne se faisant plus qu'à six heures ? Est-ce aux exigences croissantes de nos occupations, à l'encombrement de notre vie surmenée ? Cependant les Anglais et les Américains, qui ne sont pas plus paresseux que les Français, trouvent le moyen de se rendre libres à l'heure du *five o'clock*. C'est affaire de méthode et de coutume. Que nos mœurs, sous une influence quelconque, ou par suite d'une lente évolution, se transforment, et nous modifierons la distribution de nos repas sans que nos intérêts en souffrent le moins du monde.

M. Henri de Regnier vient de faire revivre dans la *Revue de Paris* le cénacle littéraire auquel présidait Stéphane Mallarmé, le regretté poète récemment disparu. Du portrait du Maître, qu'il me soit permis de reproduire ici quelques lignes consacrées à l'amour que Mallarmé avait de la musique :

« A quelqu'un soucieux de savoir ce qu'était Stéphane Mallarmé, et curieux de voir comment il était, j'aurais conseillé d'aller, un dimanche, au Concert Lamoureux. Là, il n'aurait pas manqué de remarquer, assis invariablement sur la banquette du promenoir, un monsieur, de taille presque petite, au visage maigre et coloré, terminé par la pointe d'une barbe grisonnante et surmonté de cheveux pareils, en mèches drues et volontaires. Le nez parfait, un beau front, et surtout des yeux admirables animaient sa physionomie sérieuse, mobile et charmante. Toute sa personne avait un air singulier de finesse et de dignité. Auditeur attentif, il interrogeait les rythmes de son beau regard, pensif et voluptueux. Il suivait, le crayon levé, l'arabesque

multiple de la symphonie, et notait, sur un papier, sa réponse, peut-être à la voix universelle qu'est la Musique. Puis, le morceau fini, le feuillet s'éclipsait jusqu'à ce que la reprise du concert autorisât ce même usage mystérieux.

« Stéphane Mallarmé aimait passionnément la musique, qu'il appelait « le plaisir sacré ». Il l'aimait en son appareil orchestral et son triple principe sonore de bois, de cordes et de cuivres. Il y trouvait une secrète analogie avec la nature, et, comme il le disait, « le dernier et plénier culte humain ». Aussi ne manquait-il jamais à cette cérémonie musicale du dimanche dont le sens, pour lui, était clair, mais il se demandait comment cette « sourde puissance » attirait à elle ainsi cette foule unanime : comment il se faisait que cette multitude « satisfaite du menu jeu de l'existence, eût besoin de se trouver face à face avec l'Indicible et le Pur — la Poésie sans les mots, » quel rapport il y a entre « une assemblée contenue et sobre » et ce qu'il nommait « les bouffées infinies » de l'orchestre. Parfois il en augurait de radieuses possibilités poétiques à moins qu'il ne se contentât de voir en cet engouement « le lavage dominical de la banalité ».

« C'est ainsi qu'il dissertait quand, sorti du temple sonore à un bras ami, il s'attardait en longues causeries péripatéticiennes et confidentielles ».

\*\*\*

Il est d'actualité toujours, mais plus encore en ce moment où les quatrièmes pages des journaux s'empressent des annonces des grands magasins — il est d'actualité, dis-je, de parler modes et chiffons. Sacrifions donc au dieu du jour en terminant cette lettre.

Le changement de température très rapide que nous subissons démode les chapeaux de paille et les robes claires. La Parisienne élégante, depuis quinze jours déjà, tient en réserve un coquet chapeau de feutre nouveau et, du jour au lendemain, retrouve ce costume tailleur qui doit faire partie de toute garde-robe bien comprise. C'est sa toilette du moment, en drap ou en lainage sec, jupe et veste, d'une coupe impeccable, les revers d'homme, féminisés par un parement de velours de couleur, auquel peut s'assortir la nuance de la garniture du chapeau.

Tout le monde n'est pas rentré à Paris, tous ceux qui possèdent une terre y sont installés et ceux qui ont des amis qui possèdent une terre villégiatureront encore pendant toute la saison des chasses. A la campagne, quand le vent fouette et que les premiers froids piquent, sans que pour cela on renonce aux promenades en voiture découverte, c'est encore le costume tailleur bien chaud qui doit se porter ; on doit aussi être chaussée de bonnes bottines un peu fortes, c'est chic. Un chapeau de feutre rond, très peu garni, avec une voilette d'Angleterre, complète agréablement cet ensemble. La prudence conseille déjà d'emporter un plaid sur les genoux et quelques chose pour jeter sur ses épaules, à moins qu'on ne préfère quelque chose de bien plus pratique et de plus agréable : c'est de prendre le rapide pour la côte d'azur où il sera encore et longtemps de mise d'arborer le chapeau de paille et les robes claires.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Les nouvelles allumettes.** — L'Administration des Manufactures du Gouvernement français a mis en vente, depuis deux mois environ à Paris, un nouveau type d'allumettes sans phosphore blanc, désigné par la marque S. C. (initiales des noms de M. Sévène, ingénieur en chef inspecteur, et de M. Cahen, ingénieur des Manufactures de l'Etat, inventeurs des nouvelles allumettes).

Ces allumettes ont été accueillies par le public avec une faveur marquée, qui a été enregistrée par toute la presse. Les longs parcours qu'elles ont eu à effectuer des manufactures d'origine aux lieux de vente ont démontré que leur transport ne présentait aucun inconvénient ; enfin leur fabrication en grand, qui est régulièrement poursuivie depuis plusieurs mois dans trois manufactures (Trélazé, Bègles et Saintines), n'a donné lieu à aucun accident.

Ces allumettes paraissent donc définitivement entrées dans le domaine de la pratique industrielle, et l'administration des Manufactures de l'Etat a consacré leur succès en décidant l'extension des procédés S. C. à tous ses établissements.

**Les visiteurs du Muséum d'histoire naturelle de Londres.** — Le nombre des visiteurs du Muséum d'histoire naturelle de Londres s'est élevé, en 1897, à 422,607, au lieu de 453,956 en 1896. La moyenne quotidienne a été : 1,161 pour l'ensemble des jours d'ouver-

ture (dimanche compris), 1,203 pour les jours de semaine seulement, et 956 pour les dimanches, le Musée n'étant ouvert qu'une partie de la journée.

**Congrès des naturalistes et médecins russes.**

— Le 10<sup>e</sup> congrès des naturalistes et médecins russes s'est réuni à Kieff, le 3 septembre, sous la présidence de M. Bunge. Deux mémoires ont été lus en assemblée générale, l'un sur la philosophie des mathématiques, par M. Bugaëff, l'autre sur les oscillations de la balance, par M. Mendeléeff. Plus de 1,500 membres assistaient au Congrès.

**Le Chemin de fer le plus élevé de l'Europe.**

— Il y a quelques semaines a eu lieu l'inauguration officielle du chemin de fer à crémaillère le plus haut de l'Europe, et peut être même du monde entier, qui escalade le sommet du Gornergrat, en Suisse, à plus de 3,000 mètres d'altitude. La *Revue technique* donne sur ce nouveau chemin de fer les renseignements suivants :

La ligne a un développement de 9 kilomètres. La différence des altitudes entre ses deux points extrêmes est de 1,413 mètres ; en aucun cas la rampe ne dépasse 20 %. Les plus fortes courbes ont 80 mètres de rayon ; quant à la largeur de la voie, elle est de 1 mètre. Entre les voies est établi le système à crémaillère.

Il y a deux stations intermédiaires entre Zermatt et le sommet du Gornergrat : Riffelalp, à 2,213 mètres, et Riffalberg, à 2,585 mètres d'altitude. En comptant les arrêts de cinq minutes à chacune de ces stations, le trajet total s'effectue en quatre-vingt-dix minutes. Or les meilleurs alpinistes ne font pas l'ascension en moins de cinq ou six heures.

Les ouvrages d'art comprennent une dizaine de tunnels, dont la plupart ont été percés dans une roche extrêmement dure, et un pont vertigineux sur la gorge de Findelen, et dont les piles mesurent 49 mètres de haut. Construite par une entreprise suisse, avec l'aide de 1,200 ouvriers italiens, la ligne a coûté un peu plus de 3 millions de francs à établir.

La force motrice est uniquement électrique. Des génératrices à turbines ont été placées sur le torrent de Findelen, lequel forme en cet endroit une cascade de 100 mètres de chute, ayant un débit de 15,000 litres par seconde. Le courant est envoyé aux wagons par un conducteur aérien à trolley.

Enfin les voitures sont de deux types : 1<sup>re</sup> classe, couvertes, confortablement aménagées, pouvant contenir plus de 60 personnes assises ; et 2<sup>e</sup> classe, découvertes, en sapin verni, et munies de bancs à dossier pour 50 voyageurs. Des freins électriques, très puissants et automatiques, permettent d'arrêter le train à la descente sur un parcours de quelques mètres.

Terminons en rappelant qu'après la nouvelle ligne du Gornergrat les chemins de fer de montagne les plus élevés en Europe sont ceux du mont Generoso, 1,639 mètres ; du Righi, 1,750 mètres ; de la Schynigeplatte, 1,970 mètres ; Naye, 1,972 mètres ; du Wengernalp, 2,064 mètres ; du Pilate, 2,066 mètres, et du Rothhorn, 2,252 mètres.

Le Gornergrat, dont la cime s'élève exactement à 3,020 mètres, détient donc largement le record.

LETTRES ET ARTS

**Les Médailleurs français.** — Sous ce titre, M. Roger Marx vient de faire paraître un volume d'un grand intérêt artistique : c'est une petite histoire très complète de la gravure en médaille depuis un siècle. M. Adolphe Brisson a consacré à ce livre un article du dernier numéro des *Annales politiques et littéraires*. Citons-en le passage suivant, relatif aux deux plus célèbres « médailleurs » que possède actuellement la France : MM. Chaplain et Roty.

Le plus illustre disciple d'Oudiné, disciple qui ne tarda pas à dépasser son maître, est M. Chaplain, en qui la science du dessin s'allie à la noblesse de la conception et a une fermeté d'exécution admirable. Nous arrivons à la période actuelle. Le nom de M. Chaplain appelle un autre nom, celui de M. Roty, son émule, et l'on peut dire aussi son égal, encore que leurs tendances soient dissemblables. Si l'on voulait déterminer la physionomie de chacun d'eux, on dirait que M. Chaplain a plus de

force et M. Roty plus de charme. Il s'ensuit que M. Roty est plus populaire que M. Chaplain, il plaît davantage. Il a produit quelques chefs-d'œuvre dont un seul eût suffi à établir sa réputation. M. Roger Marx en a défini le mérite avec justesse; j'espère que dans un prochain volume il le jugera moins sommairement. M. Roty vaut qu'on lui consacre une étude; et en illustrant cette monographie avec la reproduction de ses médailles, on en ferait un livre délicieux. L'homme, en M. Roty, est aussi sympathique que l'artiste est éminent.

Il est sorti du peuple et il est demeuré peuple, par quelques côtés; il est prompt à l'enthousiasme, à la colère, mais sa colère est généreuse et ses emballements sont toujours inspirés par de louables mobiles. Il sortit de l'École des beaux-arts, besoigna obscurément, gagna péniblement sa vie. Enfin, la célébrité lui est venue, avec la fortune. Les commandes affluent dans son atelier. Il ne s'accomplit pas dans l'univers un événement, qu'il ne soit aussitôt invité à en commémorer le souvenir. Et Roty ne travaille pas que pour les gouvernements et les villes. Les riches particuliers s'adressent à lui comme autrefois les fermiers généraux ou les gentilshommes s'adressaient aux pensionnaires du Roy. On lui demande des médailles de mariage, de naissance, de baptême. C'est une grande faveur quand il consent à les modeler. Et qu'il s'agisse de faits publics ou privés, M. Roty y attache d'ingénieuses allégories, qui en corrigent la banalité. Il ne s'inquiète plus uniquement, à l'exemple de ses devanciers, de la ciselure; au-dessus du métier, il place ce qui le relève l'idéal, l'émotion, la petite flamme qui court dans les veines de l'artiste et imprime sa chaleur aux objets qu'il a touchés.

## MARINE ET COLONIES

**Les steamers doivent-ils ralentir leur marche dans le brouillard?** — On reproche parfois aux navires à vapeur enveloppés dans le brouillard, de ne pas ralentir suffisamment leur vitesse et de continuer souvent leur marche à des vitesses de 16 à 18 nœuds. Ce reproche est-il bien fondé? Prenons la solution extrême qui consisterait pour le steamer à s'arrêter en attendant que le vent ait emporté le brouillard. Devenirait-il inoffensif pour cela? Assurément non: immobilisé, en dérive, il constituerait pour ses voisins un inquiétant récif, une sorte d'épave, de vaisseau fantôme, difficile à éviter.

Réduisez la vitesse, dit-on? De combien? répondrons-nous. De moitié, par exemple? La belle avance! Croit-on qu'un gros navire marchant à 8 ou 10 nœuds ne soit pas capable de tout enfoncer et de couler tout ce qu'il rencontre? Par contre, s'il repère un danger voisin, il aura toutes les peines du monde à se mettre hors de portée, à éviter.

Sur les voies ferrées comme sur les grandes routes maritimes, quelque paradoxale que puisse paraître cette assertion, c'est le mécanicien qui ralentit, c'est celui qui hésite et qui modifie son « graphique » qui est le plus dangereux pour les autres et pour lui-même. Sans aller si loin, dans les brouillards épais dont l'hiver remplit parfois certaines parties de nos grandes villes, ce sont les charrettes et les camions, lents et indécis, qui font écraser les passants par les fiacres; plus la trajectoire du véhicule est rapidement parcourue dans une section dangereuse, moins on a de chances de rencontrer sur elle quelque accident.

## VARIÉTÉS

### La viticulture en Russie

Au moment où s'achève en France la période des vendanges, il est d'actualité de parler viticulture, et on lira avec intérêt les curieux renseignements suivants que la *Revue Scientifique* nous fournit sur les richesses viticoles de la Russie:

La vigne croît à l'état sauvage dans les contrées méridionales limitrophes de l'Asie, sur le versant du Caucase. En Russie d'Europe, la limite septentrionale de la vigne traverse la région méridionale des gouvernements du bassin de la Vistule, du gouvernement de Minsk, vers Pinsk, passe au sud de Tchernigow, vers Koursk, Voronège, Borissoglebsk, Saratow, et traverse l'Oural aux

environs de Gouriew. Dans la Russie d'Asie, sa limite septentrionale traverse la province de Semirietchinsk et le bassin de l'Amour.

La limite de culture de la vigne peut être fixée approximativement au 49° degré de latitude septentrionale et coïncide avec la ligne isothermale + 16° centigrades, de mai à septembre. En Bessarabie, on trouve des vignobles à 1,110 pieds au-dessus du niveau de la mer; en Crimée, à une altitude de 1,000 pieds; dans le Turkestan, à Samarkande, la vigne croît à 2,340 pieds; dans certaines localités de la province de Kars, le raisin mûrit même à 4,500 pieds d'altitude.

Les contrées viticoles de la Russie peuvent être groupées en six régions: 1° la Bessarabie; 2° la Crimée; 3° la région du Don; 4° la région d'Astrakan-Oural; 5° la région du Caucase et 6° la région du Turkestan.

On fait remonter la plantation de la vigne en Bessarabie aux colons grecs qui s'y établirent deux ou trois siècles avant l'ère chrétienne, ou seulement aux Génois qui fondèrent des colonies sur les rives de la mer Noire aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Dans les gouvernements de Podolie et de Kerson, la culture de la vigne ne date que du siècle dernier. D'après les publications statistiques les plus récentes, on compte, en Bessarabie, environ 65,000 hectares de vignobles. Dans le gouvernement de Kherson, 3,500 hectares, dont un millier dans le district d'Odessa; dans le gouvernement de Podolie, où la superficie des plantations s'accroît continuellement, environ 7,000 hectares.

La situation et l'exposition des vignobles sont très variées: dans le sud de la Bessarabie et sur les rives inondées du Dniester, ils occupent les plaines; dans le nord et le centre, ils sont plantés sur les versants septentrionaux; dans les gouvernements de Podolie et de Kherson, la vigne croît exclusivement sur les coteaux exposés au sud ou au sud-ouest. Les ceps sont taillés à long bois et à court bois; la taille moyenne se fait rarement. En hiver, les ceps à longs bois sont enfouis; ceux à court bois restent à fleur de terre. Les cépages indigènes dominent, parmi lesquels: Kopron, Zguigarada, Galbena, Rara negra, Plavaga. Dans certaines parties du gouvernement de Kherson, on cultive spécialement les cépages étrangers: Riesling, Pinots.

L'hectare produit en Bessarabie environ 200 viedros ou 2,460 litres; 2,160 litres en Podolie. Dans les bonnes années, le rendement des vignobles est élevé dans certaines contrées du gouvernement de Kerson où la moyenne est de 300 viedros par hectare. La moyenne annuelle de la production du vin en Bessarabie est de 11 millions de viedros (le viedro équivaut à 12 litres 30).

Les vins de Bessarabie sont inférieurs aux crus renommés de la Crimée: ils sont souvent acides, aqueux, peu alcooliques, à l'exception des vins d'Ackermann, à l'embouchure du Dniester. La plus grande partie du vin se vend immédiatement après la vendange comme vin nouveau. Les vigneronns consomment le 15 p. 100 environ de leur récolte. Dans les années moyennes, on vend, rendus à Odessa, des vins pesant de 7 à 12 degrés, depuis 14 francs jusqu'à 30 francs l'hectolitre. A ce dernier prix, ces vins, relativement fins, proviennent de cépages français; ils sont à peu près égaux par la qualité aux vins ordinaires du midi de la France. Les vins renommés de Bordeaux et de Bourgogne peuvent seuls supporter les droits de douane élevés sur les vins étrangers en Russie.

La production en Bessarabie a été médiocre en 1897, et fort au-dessous de la moyenne comme quantité et comme qualité. Une gelée de 12 degrés survenue brusquement, avant que les viticulteurs aient pu couvrir complètement les vignes, a compromis la récolte de cette année. Dans le district d'Ackermann, la récolte a cependant été assez abondante. A Chaba, la Société viticole du midi de la Russie a acheté à un prix élevé les vins blancs qu'elle traite d'après les méthodes usitées en Champagne et qu'elle vend sous le nom d'« Excelsior ».

La culture de la vigne s'est développée rapidement en Crimée. En 1823, la production du vin s'élevait de 143,432 viedros de 12 litres 30 à 200,000 en 1833, à 654,370 en 1849, à 934,000 en 1870, et aujourd'hui à plus d'un million de viedros. Les vignobles de Crimée couvrent une étendue de 8,000 hectares environ.

Sur la côte méridionale, on compte 9,600 plants par hectare, de 6,000 à 10,000 ceps à Théodosie, de 2,400 à 4,800 pieds par hectare à Simphéropol. Plus de 600 cépages différents ont été importés de France, d'Italie, d'Espagne du Cap et d'Amérique. En général, ces vignobles se composent de différentes variétés de cépages, de sorte qu'il entre dans la fabrication de certains vins jusqu'à quinze espèces de raisins.

On emploie le soufrage pour combattre l'oidium; dans les vignobles de la côte méridionale, on détruit les ceps atteints par le phylloxera. Dans les districts continentaux; dans ceux de Simphéropol et d'Eupatoria, on recouvre les plants de terre pour l'hiver, tandis que dans les autres, les ceps restent en plein air.

La production habituelle de la Crimée est de 1,300,000 à 1,400,000 viedros par an, quand la température a été suffisamment favorable.

Les meilleurs vins de Crimée, liquoreux et susceptibles de s'améliorer en vieillissant, forts, épais, aromatisés, sont ceux du district de Jalta et de la côte méridionale; puis viennent ceux du district de Théodosie, plus légers mais un peu acides ou acqueux; au troisième rang, les vins des districts d'Eupatoria, de Dnieper, de Mélitopol et de Simphéropol qui manquent de bouquet, et ont une certaine apreté. 90 p. 100 des vins de la Crimée étaient autrefois vendus en Russie d'Europe et en Sibérie; 10 p. 100 seulement étaient consommés sur place. Depuis quelques années, on exporte une certaine quantité de ces vins en Angleterre et en Egypte.

La région viticole du Don comprend les vignobles situés dans le premier et deuxième districts du territoire des Cosaques du Don. Les hivers rigoureux et sans neige de 1847 et 1848 anéantirent plus des trois quarts des vignobles. On y compte actuellement 10,000 vignobles répartis sur à peu près 4,000 hectares. Ils occupent les flancs des coteaux exposés au midi, sur la rive droite du Don. Il est difficile, en l'absence de renseignements exacts, de déterminer la quantité de vin produite dans cette région où les méthodes de vinification sont encore imparfaites. Beaucoup de ces vins sont convertis en boissons mousseuses.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

Étude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

### PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, monsieur Pierre NICORINI, marchand de meubles, et madame Marguerite RUSSI, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire à Monaco, ont acquis de madame Françoise-Cécile GOUGY, propriétaire, demeurant à Menton, veuve de monsieur Pierre-Louis-Isidore DEMAINTIN, ayant également élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire.

Une villa située à Monaco, dans la Condamine, rue Grimaldi, dénommée *Villa Bagatelle*, élevée sur caves d'un rez-de-chaussée et d'un étage, jardin devant et cour derrière ledit bâtiment, le tout d'une contenance de quatre cent soixante-six mètres carrés soixante-quatre décimètres carrés, est portée au plan cadastral sous le numéro 214 de la section B, et confine: du nord, à la rue Grimaldi; de l'est, à monsieur Marquet; du midi, à monsieur Blanchy, et de l'ouest, les ayants droit de messieurs de la Rounat et Bouchet.

Cette acquisition a été faite au prix de cinquante mille francs, ci..... 50,000 francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné à toutes personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné, tant du chef de la venderesse que de tous précédents propriétaires, notamment ceux ci-après désignés, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

La venderesse était propriétaire de l'immeuble dont

s'agit au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de madame Maria Blanc, épouse de monsieur François Martin, comptable, avec lequel elle demeurait à Monaco.

Madame Martin le possédait pour l'avoir recueilli dans la succession de monsieur Joseph Blanc, en son vivant directeur des travaux du Casino de Monaco, et madame Clarisse Quissac, son épouse, ses père et mère adoptifs, décédés à Monaco.

Il appartenait à monsieur et madame Blanc, au moyen de l'acquisition qu'ils en avaient faite de : 1° madame Elisabeth Gaillaud, veuve de monsieur Pierre-Prosper Tellenne, rentière, demeurant à Marseille, ayant agi comme tutrice légale de ses quatre enfants mineurs Emile, Amable, Marie et Jeanne Tellenne ; 2° monsieur Prosper Tellenne ; 3° messieurs Cahagnet, Saige, Blavet et autres membres de la Société Civile des terrains de la Condamine.

Monaco, le 11 octobre 1898.

Dûment enregistré.

Pour extrait :  
Signé : A. BLANC.

Etude de M<sup>e</sup> A. BLANC, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, le douze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré, monsieur le Chevalier Pierre-Charles JOLIVOT, ancien Sous-Préfet, Secrétaire du Conseil d'Etat de la Principauté de Monaco, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, et madame Marie-Anna-Coralie-Lucie-Denise DURANTON, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire, ont acquis de : 1° monsieur André marquis DE LA RIVA-AGUERO, propriétaire, demeurant à Gand (Belgique) ; 2° monsieur Alphonse marquis DE LA RIVA-AGUERO, propriétaire, demeurant à Saint-Gilles-lez-Bruxelles (Belgique) ; 3° monsieur José-Charles DE LA RIVA-AGUERO ; 4° messieurs Henri DE LA RIVA-AGUERO ; 5° et monsieur Louis DE LA RIVA-AGUERO, ces trois derniers tous avocats, demeurant à Lima (Pérou), pour lesquels domicile a été élu aussi en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire.

Une villa sise à Monaco, quartier de la Condamine, rue Grimaldi, numéro 27, dénommée *Villa Caroline*, portée au plan cadastral sous les numéros 190 et 191 de la section B, et confinant : au midi, monsieur le curé Mercier ; à l'est, la rue Grimaldi ; à l'ouest, la Compagnie du Chemin de fer P.-L.-M., et au nord la villa Thérèse.

Cette acquisition a été faite au prix de *trente-quatre mille francs*, ci..... **34,000 francs.**

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le trois octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 11 octobre 1898.

Dûment enregistré.

Pour extrait :  
(Signé) : A. BLANC.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

**VENTE SUR SAISIE**

Le samedi quinze octobre courant, à neuf heures du matin, sur la Place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère du l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques, de deux armoires à linge en bois blanc et quelques autres objets mobiliers.

Au comptant. 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, Ch. TOBON.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

**AVIS**

Les créanciers de la faillite du sieur Louis BARRALIS, entrepreneur de maçonnerie à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice le 21 octobre courant, à

2 heures de l'après-midi, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 2 au 9 Octobre 1898

NEWCASTLE, vap. <i>Balgownie</i> , angl. c. Alex-Wood	houille.
LARICI, navicelle, <i>Nuova Assunta</i> , it. c. Silvestri	marbre.
NICE, bat. <i>Barthelemy-Elisa</i> , fr. c. Davin	vin.
SAINTE-TROPEZ, goél. <i>Marie-Clotilde</i> , fr. c. Rostagni	id.
Id. bat. <i>Deux-Frères</i> , fr. c. Courbon	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr. c. Niel,	sable.
SAINTE-RAPHAEL, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.
Id. b. <i>Tante</i> , fr., c. Alice,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Orengo,	id.

Départs du 2 au 9 Octobre

VALENCE, vap. <i>Balgovine</i> , angl. c. Alex Vood,	sur lest.
MARINA CARRARA, nav. <i>Nuova Assunta</i> , it. c. Silvestri,	id.
NICE, b. <i>Barthelemy-Elisa</i> , fr.. c. Davin,	fûts vides.
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sur lest.
Id. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Augier,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.

A LA

**BELLE JARDINIÈRE DE MONACO**  
Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tout faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

**Uniformes et Livrées** — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — **Robes de chambre et Coin de feu** — **Vêtements Imperméables** — **Habits** — **Redingotes** — **Gilets et Pantalons drap noir** — **Pélerines capuchon.**

**Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.**

MAISON DE CONFIANCE  
Prix marqués en chiffres connus

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX  
**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO  
EAU D'IRIS DE MONACO  
EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES  
Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE** (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir								
3	759.3	59.6	60.2	60.4	61.4	21.7	20.2	19.2	19.3	19.9	81	N. E. fort	Couvert, pluie					
4	62.5	62.7	62.4	62.5	62.9	21.4	23.2	22.5	21.2	20.8	87	id.	Nuageux					
5	62.7	62.2	61.4	61.2	61.2	22.7	24.1	23.5	22.5	22.2	72	id.	id.					
6	60.4	60.6	59.5	59.6	59.6	22.6	22.1	16.2	19.3	19.2	81	S. O. très fort	Nuageux, orage, pluie					
7	57.6	57.5	56.2	55.7	55.7	19.6	21.3	21.5	20.2	19.2	79	N. E. faible	Nuageux, pluie					
8	55.2	55.2	54.2	55.2	55.2	20.2	22.5	23.2	20.2	19.7	71	S. O. faible	Beau					
9	56.6	57.2	57.3	58.2	58.2	19.2	22.5	23.2	20.6	20.4	82	S. O. fort	Nuageux, pluie, beau					
DATES											3	4	5	6	7	8	9	Pluie tombée : 56 <sup>mm</sup> , 4
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	22.2	23.2	24.6	22.8	22.2	23.3	23.2									
		Minima	18.2	19.2	20.5	16.2	18.2	18.2	19.2									

**ASTHME** OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Reconnu par les Célébrités médicales. Soulagement immédiat. **CIGARES GICQUEL** Même résultat avec le PAPIER GICQUEL; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la boîte. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delarochette, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1898

**GRAND BAZAR MAISON MODÈLE**

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES  
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE  
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**LEÇONS ET COURS**

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

**LEÇONS DE PIANO**

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT :  
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre